

À l'OTAN, quoi de nouveau?

Autor(en): **Montfort**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **107 (1962)**

Heft 12

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-343136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A l'OTAN, quoi de nouveau ?

Voilà bientôt une année¹ que nous n'avons plus parlé de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord qui, prenant en charge la défense de l'Europe, en cas d'attaque du Bloc de l'Est, nous encadre. Bien que, du fait de notre statut de neutralité, nous ne fassions pas partie de cette organisation, aussi longtemps que nous ne serions pas nous-mêmes en butte à des actes de guerre du même Bloc, son activité ne saurait nous laisser indifférents.

Si nous voulons tenir à jour notre « orientation » sur ces alliés éventuels, il est temps, semble-t-il, de jeter un nouveau coup d'œil sur les points essentiels de l'activité militaire, surtout, et politique, accessoirement, de l'OTAN, durant les quelque dix mois qui viennent de s'écouler.²

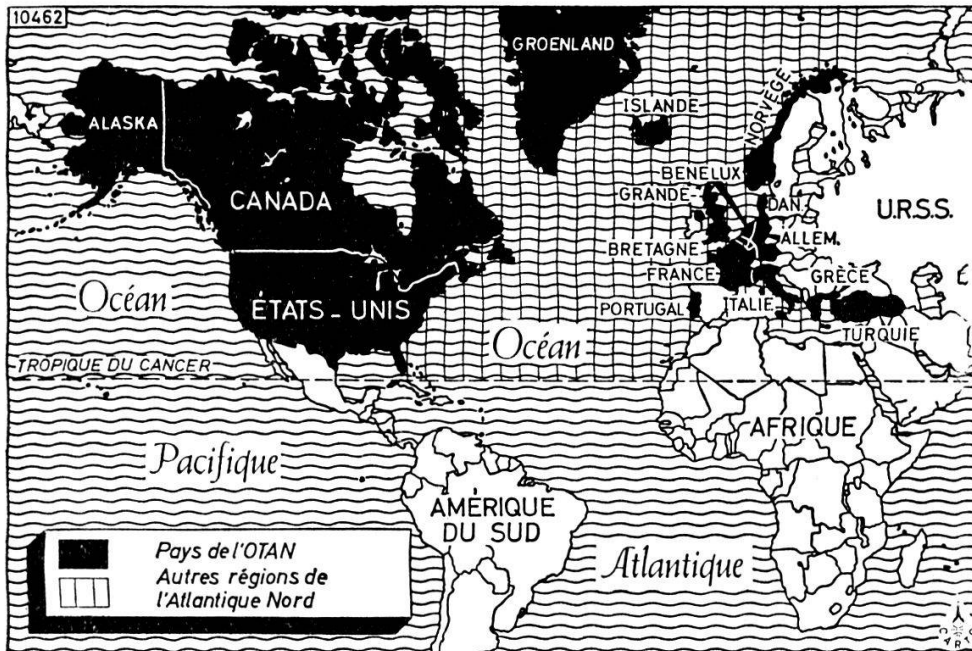
* * *

La grande majorité des auteurs spécialistes des questions de l'OTAN et des sympatisants, sinon des dirigeants, de cette organisation, demande qu'un cadre politique soit donné à l'Alliance — car il apparaît bien qu'une communauté atlantique ne peut reposer uniquement sur une convention militaire, même si elle était complétée, comme d'aucuns le proposent, par une version élargie de la Communauté économique européenne.

Certains voudraient que l'Europe donne d'abord le ton par une intégration complète sur le plan militaire, politique et économique. C'est, par exemple, l'opinion de M. Anthony Duynstee, membre du Parlement néerlandais et de la Confé-

¹ Voir R.M.S., avril 1962, mais aussi, comme base, décembre 1961.

² Nous tirons la plus grande partie de ces renseignements d'une documentation qui nous est obligeamment fournie par le Service de l'information de l'Alliance atlantique.



Sur cette carte, on voit en noir les pays membres du Pacte Atlantique, à savoir les États-Unis, le Canada, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne Fédérale, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Norvège, le Danemark, l'Islande, le Portugal, l'Italie, la Grèce et la Turquie. Les autres régions de l'Atlantique Nord sont indiquées en traits verticaux. Le tropique du Cancer, considéré comme la limite méridionale de la zone du Pacte Atlantique, est également indiqué.

rence des parlementaires de l'OTAN¹. Il demande, notamment, un front uni et met notre pays en cause quand il dit que « tous les pays d'Europe occidentale devraient adhérer à une telle organisation, CEE à trois dimensions (politique, économique et militaire). La situation de tête de pont² ne laisse pas de place pour des brèches neutres (Suisse)³ ni pour des flancs neutres (Suède). Jadis, la neutralité de ces deux États eût profité également à l'Europe, à la Suède et à la Suisse; aujourd'hui, elle ne profite à personne. Au contraire, elle ne fait qu'affaiblir la position générale de l'Europe occidentale et du monde atlantique. L'Irlande devrait également (...) réviser sa position et se joindre à l'OTAN avant d'entrer à la CEE ».

¹ « L'Europe doit donner le ton » par Anthony Duynstee, *Nouvelles de l'OTAN*, avril 1962.

² Il s'agit de l'Europe occidentale.

³ Et l'Autriche, dont l'auteur ne parle pas?

M. Anthony Duynstee n'est, on le sait, pas le seul de cet avis, mais nous connaissons, d'autre part, le sentiment du Conseil fédéral à ce sujet, qui est celui, sans aucun doute, de la grande majorité de notre peuple.

* * *

Les forces de l'OTAN ont poursuivi leur instruction depuis notre dernier article et elles ne sont pas restées inactives, l'arme au pied. Les exercices et les manœuvres se sont multipliés; la presse quotidienne nous en a du reste rendu compte. Il ne semble cependant pas superflu d'établir un tableau d'ensemble de cette activité.

Ce fut d'abord l'exercice aéro-naval « Dawn Breeze VII » qui s'est déroulé, entre le 10 et le 30 mars 1962, près de Gibraltar, sous le double patronage du commandant en chef allié de la Manche et du commandant en chef du secteur oriental de l'Atlantique. Des navires, sous-marins et avions patrouilleurs maritimes, appartenant au Canada, à la France, aux Pays-Bas, au Portugal et au Royaume-Uni, ont participé à cet exercice d'entraînement.

Du 7 au 12 mai, c'était l'exercice « Long Thrust III » destiné à vérifier les possibilités des organes de commandement et de logistique, pour le renforcement de la défense de l'OTAN en Europe. Un groupement tactique d'infanterie, d'environ 2000 hommes, a été transporté des Etats-Unis vers l'Allemagne, par le Service de transport aérien militaire américain. Il relevait l'un des deux groupements tactiques amenés en Europe, par voie aérienne, en janvier 1962, à l'occasion de l'exercice « Long Thrust II », dont nous avons parlé en avril dernier, en nous associant aux réserves que le général d'armée Marcel Carpentier faisait, dans la *Revue militaire générale*, à propos d'essais de ce genre¹. C'est le général Pierre Jacquot, commandant en chef des forces alliées du Centre-Europe, qui dirigeait l'exercice « Long Thrust III ».

¹ R.M.S., numéro d'avril 1962, page 177.

La plus importante réunion, en salle, du commandement militaire allié en Europe, ayant pour objet l'exercice d'état-major « Shapex 62 », a eu lieu au SHAPE du 22 au 25 mai. Il était le quatrième d'une série d'exercices du même genre qui sont exécutés annuellement, et il fut dirigé personnellement par le général Norstad, commandant suprême allié en Europe.

A peu près à la même époque, un exercice naval et aérien, baptisé « High Jump-Wolf Brun », se déroulait dans le sud de la mer du Nord, avec la participation d'unités allemandes, belges, britanniques, françaises et norvégiennes, sous la direction des commandants des sous-zones intéressées. Le thème en était la protection des navires contre les mines, les attaques aériennes et les forces côtières. La pluralité des contingents appelés à cet exercice démontre particulièrement qu'on cherche à créer une doctrine commune.

Un peu plus tard, du 21 mai au 1^{er} juin, c'était, dans les eaux du Grand - Belt et au nord de la Fionie (nouveau Commandement allié des approches de la Baltique ¹) qu'avait lieu un exercice de dragage de mines, nommé « Clean Run 62 », qui mettait en œuvre des moyens allemands et danois, sous direction danoise, ce qui dénote l'esprit OTAN.

L'exercice « Fallex 62 » — dont on a beaucoup parlé à propos de l'affaire du « Spiegel » sur laquelle nous reviendrons plus loin en quelques mots — s'est exécuté du 20 au 28 septembre. Dirigé par les trois grands commandants de l'OTAN, le commandant suprême allié en Europe (SACEUR), le commandant suprême allié de l'Atlantique (SACLANT) et le commandant en chef allié de la Manche, il s'agissait d'un exercice de commandement intéressant l'ensemble de l'Alliance. « Cette manœuvre devait exercer les diverses autorités de l'OTAN et des forces armées au soutien logistique des effectifs engagés et à l'exploitation des transmissions en temps de guerre. Il devait aussi éprouver la coordination des

¹ R.M.S., numéro d'avril 1962, page 176.

opérations de contrôle de la navigation commerciale et des transports aériens, ainsi que les fonctions de commandement et de contrôle des états-majors intégrés de l'OTAN. D'autre part, les organismes nationaux et ceux de l'OTAN responsables des plans d'urgence y ont participé ». C'est tout ce que nous disent les « Nouvelles de l'OTAN »¹ de cet exercice. On voudrait en savoir davantage, toujours à propos de l'affaire du « Spiegel »!

En octobre, c'était l'exercice « Fall Trap » — le plus important du programme de 1962 — destiné à vérifier la résistance des forces alliées du flanc sud de l'Alliance atlantique, secteur particulièrement vulnérable en raison de la proximité du Rideau de fer. Il s'agissait de s'opposer à l'irruption d'un adversaire qui, de Bulgarie, avait pénétré en Macédoine grecque.

Dans une première phase, au début des manœuvres qui ont duré quatre jours, deux mille « marines » américains ont été débarqués par une « task force »², de la 6^e Flotte des Etats-Unis, vers l'estuaire de la Struma, dans le golfe d'Orfano (mer Egée). Ils avaient la mission de préparer des débarquements hellénique et turc qui allaient suivre.

Dans une deuxième phase, les « marines » étaient rejoints par des brigades grecques et turques.

Dans une troisième phase, qui comportait la plus vaste opération aéroportée effectuée depuis Arnhem, la 16^e Brigade britannique de parachutistes, quelque deux mille hommes, dotée de moyens lourds — camions, jeeps, canons sans recul automoteurs, lance-mines — atterrissait plus au nord où elle ne tardait pas à être rejointe — quatrième phase — par les brigades grecques et turques.

Cette « force combinée » se portait alors au-devant de l'attaque ennemie, qui était figurée.

¹ Numéro d'octobre 1962, page 17.

² « Task force », expression américaine désignant un groupement tactique constitué pour une opération donnée; la « task force » est presque toujours aéronavale (Larousse). C'est le cas ici.

En marge du côté purement militaire de l'exercice, les observateurs ont été frappés — dit-on — par la bonne entente qui a régné entre les éléments grecs et turcs.

Quand nous aurons encore signalé « Riptide III », nous aurons fait mention des principaux exercices qui se sont déroulés en 1962, depuis notre dernière « chronique ». Ce fut la plus importante manœuvre aéro-navale de l'OTAN, celle surtout dont le secret fut le mieux gardé. A part le minimum indispensable d'initiés, « presque » personne n'en a rien su avant que les cinquante navires qui y participaient ne se soient rassemblés en pleine mer, faisant route vers la côte portugaise, avec mission de déclencher une attaque nucléaire (simulée!) contre des objectifs terrestres. La flotte alliée comprenait les cinq porte-avions suivants: « Clemenceau » (France), « Centaur » et « Hermes » (Grande-Bretagne), « Forestal » et « Enterprise » (Etats-Unis), ce dernier étant équipé d'armes atomiques. Les avions « terrestres » étaient portugais.

Cet exercice présentait deux innovations: c'était le premier auquel aient participé des bâtiments de surface à possibilités atomiques, et qui ait clairement démontré que les divers types d'avions sont à l'aise sur n'importe lequel des grands porte-avions de l'OTAN. « L'interchangeabilité est devenue — rapporte-t-on — monnaie courante. »

La force d'intervention a été attaquée par un parti opposé composé de sous-marins britanniques et français, et il a été admis qu'elle avait subi des pertes.

Malgré les mesures prises pour la conservation du secret, trois chalutiers russes, qui apparemment se livraient à la pêche, mais qui étaient équipés d'installations de radio-gonométrie, — nous disent les « Nouvelles de l'OTAN » — ont été repérés à proximité de la zone des manœuvres.

Les forces de l'Alliance sont donc tenues en haleine, mais il faut bien remarquer qu'il s'agit, en général, d'exercices qui mettent en œuvre des effectifs relativement peu importants. L'exercice « Fall-Trap » lui-même, qu'on nous signale comme

le plus considérable, ne devait guère mettre en action plus de six à sept mille hommes.

* * *

Il convient de rappeler que le général Lauris Norstad, de l'armée de l'air américaine, après avoir été pendant six ans commandant suprême des Forces alliées en Europe, a demandé à être relevé de ses fonctions. Il est remplacé par le général Lyman L. Lemnitzer de l'armée américaine, précédemment président des chefs d'états-majors combinés des Etats-Unis.

On a rapproché le départ du général Norstad de celui du général Gavin qui quitte aussi ses fonctions d'ambassadeur des U.S.A. à Paris, et attribué ces mutations aux différences de conception sur la politique militaire, particulièrement en matière atomique, entre le président Kennedy et le général de Gaulle. Il semble qu'après six ans d'efforts pour obtenir les forces classiques qu'il jugeait indispensables, le général Norstad ait pu se lasser en présence du peu de succès qu'il obtenait. Il pourrait en être de même du général Gavin, dont le film « Le jour le plus long » vient de nous rappeler les brillants états de service, et qui, lui, se serait lassé à vouloir inutilement rapprocher les points de vue américain et français.

Avant son départ, le général Norstad a fait le bilan des moyens de l'OTAN et la presse nous en a informés, vers le 13 novembre dernier. Militairement parlant, il convient de faire les « réserves d'usage » à l'égard de ces renseignements destinés à la publicité. Ce qu'il faut retenir, c'est que ne sont toujours pas disponibles les 30 divisions de la région opérationnelle Centre-Europe demandées par le général Gruenther, ancien commandant suprême des Forces alliées en Europe, alors qu'il ne pouvait obtenir les 50 unités d'armée actives et les 50 de réserve qui lui avaient été promises par la Conférence de Lisbonne de 1952.

En effet, le général Norstad parle de 25 divisions qui sont actuellement prêtes au combat dans la région Centre-Europe. Si un gain de trois unités d'armée peut être enregistré

depuis un an ¹, il ne manque pas moins encore cinq divisions.

Mais, n'en déplaise à M. Anthony Duynstee, il n'y a pas vraiment une « brèche » dans la « tête de pont », car les 12 divisions suisses ², qu'elles soient neutre ou engagées, tiennent le môle helvétique et ne font donc pas trop mal « dans le paysage ». Sauf erreur, les Pays-Bas fournissent deux divisions à l'OTAN et mettent au total sur pied 130 000 hommes, tandis que la Suisse, en 1940, en avait levé 450 000.

* * *

Parmi les 25 divisions actuellement prêtes, dans la région Centre-Europe ³, figurent les unités d'armée de la République fédérale d'Allemagne qui, au nombre de 8 (12 sont prévues), constituent le plus fort contingent des forces intégrées de l'OTAN ⁴. Or le « Spiegel », on s'en souvient, voudrait nous faire accroire que l'exercice « Fallex 62 » aurait démontré l'état d'impréparation de certaines des unités d'armée allemandes.

Nous avons peine à l'admettre, et cela pour deux raisons. La première, c'est que le Commandement suprême allié en Europe, comme le Commandement Centre-Europe, comptent essentiellement, sans aucun doute, sur les divisions allemandes, et qu'il est bien difficile de croire qu'ils auraient attendu les « révélations » du « Spiegel » pour remédier à un état d'impréparation à la guerre de leurs troupes. La seconde, c'est que de graves négligences de ce genre ne sont ni dans les habitudes ni surtout dans les traditions militaires allemandes. Il manque au moins — nous venons de le voir — cinq unités d'armée aux effectifs de la région opérationnelle Centre-Europe, si l'on admet le chiffre de 30 divisions, en état constant d'engagement, nécessaires au « bouclier ».

¹ Voir R.M.S., numéro de décembre 1961, pages 569 et 570.

² Sans compter les troupes frontière, du réduit et territoriales, qui ajoutées à l'armée de campagne permettraient de parler d'une vingtaine d'unités d'armée.

³ Rappelons que la région Centre-Europe s'étend de la frontière nord de la Suisse au Schleswig-Holstein (non compris).

⁴ Mises à part les 12 divisions turques du Commandement Sud-Europe.

Mais que l'on ne nous dise pas que « certaines » des sept unités d'armée allemandes de ce secteur ne sont pas au point. Le « Spiegel » semble jouer un rôle peu reluisant dans une affaire qui, de toute évidence, constitue une manœuvre sordide de politique intérieure.

* * *

La « force de frappe » française, en voie d'élaboration, et conséquence de l'« Europe des patries » du général de Gaulle, sera certainement « subordonnée » exclusivement au président de la République. Le général d'armée M. Carpentier, ancien commandant des Forces terrestres alliées du Centre-Europe, se demande alors, dans le numéro d'octobre 1962 de la *Revue militaire générale*, « si l'action éventuelle de la force de frappe — non pas s'intégrera, ce qui paraît exclu — mais au moins s'harmonisera avec la défense prévue dans le cadre mondial et dans celui de l'OTAN ». « Enfin — ajoute-t-il — sur un plan plus élevé de haute politique, la question se pose de savoir si le gouvernement français informera préalablement ses alliés de l'OTAN de sa décision d'employer la force de frappe atomique française. A ce sujet, on peut rappeler que, dans son discours de Grenoble du 6 octobre 1960, le général de Gaulle avait déclaré: « La France entend que si, par malheur, on lançait des bombes atomiques dans le monde, aucune ne soit lancée du côté du monde libre sans qu'elle l'ait accepté »... ce qui implique donc une consultation ou à tout le moins une information préalable.

* * *

A maintes reprises, nous avons parlé, dans cette revue, de la guerre nucléaire limitée et, récemment encore, nous avons signalé que les stratèges dissidents qui défendent cette thèse — à laquelle personnellement nous nous rallions depuis longtemps — se retrouvaient en faveur aux Etats-Unis¹.

¹ R.M.S., numéro d'avril 1962, page 172.

Et voilà que l'affaire de *Cuba* se stabilise — momentanément du moins¹ — grâce, apparemment, à la menace de mise en action de la force nucléaire américaine que le président Kennedy brandissait, pour faire redouter à l'U.R.S.S. — et à tous ceux qui sont dans la « zone dangereuse », et quelle zone dangereuse ! — la destruction totale.

Mais, au même moment, le général Norstad — avant de quitter son commandement — admettait la possibilité d'une guerre conventionnelle qui aurait l'*Europe* pour enjeu².

A la question : « L'utilisation des armes nucléaires est-elle donc automatique maintenant, en cas de guerre en Europe ? » le général a répondu : « Non, absolument pas »... « Les Nations membres de l'Alliance — a-t-il ajouté — doivent se tenir prêtes à faire face à une guerre classique. » Et il a insisté sur la nécessité pour les Alliés de disposer d'importantes forces classiques « soutenues par la présence d'armes nucléaires tactiques³, qui peuvent être utilisées de concert avec ces armes classiques pour assurer la défense » (de l'Europe).

Pour Cuba, c'était ou c'est donc la guerre totale. Pour l'Europe, on peut admettre une guerre conventionnelle, en engageant... 25 divisions contre les forces de l'U.R.S.S.!? Dans les deux cas, on l'avouera, ce n'est pas très rassurant pour le tiers-monde. « Quand un « instructeur » vous met dans une situation catastrophique — disait un de nos camarades chef de section de la mobilisation 1914-1918 — il n'y a qu'un seul ordre à donner ; c'est « enlevez les képis — à genou pour la prière ! » En viendrait-on là ?

* * *

¹ Les prétendues bases soviétiques *non camouflées*, puis « spectaculairement » évacuées, nous paraissent être surtout des bases « attrapes » au sens littéral du mot ! Pussions-nous faire erreur.

² A la séance du 11.11.62 de la Conférence des parlementaires de l'OTAN à Paris, et déjà peu avant lors d'une interview télévisée.

³ Celles qu'il nous faut !

« Où va l'OTAN? » s'est demandé le général d'armée J. Valluy, secrétaire général de l'Association du Traité de l'Atlantique, à la réunion du conseil de ce groupement ¹. Et il répond: « En dépit d'un projet de plan de dix ans, l'OTAN ne va a priori nulle part puisqu'elle n'a pas de chef et pas de buts naturels et précis, si ce n'est la recherche d'une parade défensive aux atteintes de l'adversaire. » Puis il demande, lui encore, une unité de commandement et un minimum d'unité politique.

Mais l'OTAN est là, avec toutes ses imperfections, et elle nous encadre. Nous ne pouvons l'ignorer car, à vues humaines, en cas de conflit généralisé en Europe, nous serions bien obligés et contents d'associer notre sort au sien.

Colonel-divisionnaire MONTFORT

Souvenirs d'un attaché de l'air britannique en Suisse, de 1940 à 1945 ²

En confiant à son adjoint, P. R. Reid, le soin de rédiger ses mémoires, le général West « diplomate ailé » n'a pas eu la prétention d'apporter une notable contribution à l'histoire de la guerre. S'il s'est complu à soulever un coin du voile de son activité, plus ou moins clandestine, dans son P.C. de Berne, il l'a fait, semble-t-il, pour le plaisir de ses nombreux amis, en particulier de ceux qu'il a laissés en Suisse ³.

¹ Tenue du 1^{er} au 6 juin 1962, à Lisbonne.

² *Winget Diplomat. The Life Story of Air Commodore « Freddie » West V. C.* Volume de 219 pages, relié et illustré, paru chez Chabbo et Windus, London, 1962.

³ *Notice biographique.* Le général West est né en 1896. A la mort de son père, tué dans la guerre des Boers, sa mère la comtesse française Clémence de la